

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE LENS  
COMMUNE DE LOOS-EN-GOHELLE  
Extrait du Registre aux Arrêtés du Maire

**OBJET: Interdiction de circulation et de stationnement le jeudi 26 septembre 2024 place de la République et rues Jean-Baptiste Roussel, du 11 Novembre et du 8 Mai, de 08h00 à 15h00.**

*Le Maire de la commune de Loos-en-Gohelle ;  
VU, le Code Général des Collectivités Locales, et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1 & L 2213-2 ;  
VU, la demande, du Commonwealth, représenté par son Président portant sur l'autorisation d'organiser une cérémonie d'inauguration concernant l'extension du Loos British Cemetery ;  
CONSIDERANT, qu'il est nécessaire pour le bon fonctionnement de cette cérémonie, de prendre les mesures de sécurité en matière de circulation et de stationnement ;*

**ARRETE**

Article 1: La circulation et le stationnement des véhicules automobiles seront interdits, le jeudi 26 septembre 2024, place de la République et rues Jean-Baptiste Roussel, du 11 Novembre et du 8 Mai, de 08h00 à 15h00.

Article 2: Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 3: Les services de Police et de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Loos-en-Gohelle, le neuf septembre deux-mille vingt-quatre.

LE MAIRE,



**Francis MARECHAL**  
Adjoint au Maire